



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **3 décembre 2024 à 19h30** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Johanne Babin, Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Norman St-Amour.

Le directeur général et greffier-trésorier Mickaël Tuilier est également présent.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
  - 3.1 Aucun
- 4. Finances**
  - 4.1 Aucun
- 5. Administration générale**
  - 5.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025
  - 5.2 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2025-2026-2027)
- 6. Urbanisme et Environnement**
  - 6.1 Aucun
- 7. Loisirs, Culture et Vie communautaire**
  - 7.1 Aucun
- 8. Travaux publics et Parcs**
  - 8.1 Aucun
- 9. Sécurité incendie et sécurité civile**
  - 9.1 Aucun
- 10. Divers**
  - 10.1 Aucun
- 11. Période d'information**
  - 11.1 Aucun
- 12. Période de questions**
  - 12.1 Aucun
- 13. Fermeture de la séance**

---

**1. Ouverture de la séance**

**L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.**

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**24-1203-439** Il est proposé par Norman St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

**5. Administration générale**

## 5.1

**Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025**

24-1203-440

Attendu qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2025;

Il est proposé par Johanne Babin et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer les prévisions budgétaires pour l'année 2025, lesquelles se détaillent comme suit :

REVENUS	2025
<b>Fonctionnement</b>	
Taxes sur la valeur foncière et sur une autre base	20 513 384 \$
Gouvernement du Québec, du Canada et ses entreprises	267 608 \$
Organismes communautaires	16 181 \$
Autres services rendus	535 909 \$
Imposition de droits	1 710 000 \$
Amendes et pénalités	55 000 \$
Autres revenus (incluant intérêts) et autres contributions	190 077 \$
Subventions gouvernementales	1 225 330 \$
<b>Affectations</b>	
Excédent de fonctionnement non affecté	270 000 \$
Autres affectations	90 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>24 873 489 \$</b>

DÉPENSES	2025
<b>Fonctionnement</b>	
Conseil municipal	430 880 \$
Gestion financière et administrative	3 519 532 \$
Police, sécurité publique et civile	2 906 063 \$
Sécurité incendie	1 488 498 \$
Voirie municipale et transport	3 759 619 \$
Hygiène du milieu - aqueduc et égout	872 590 \$
Déchets domestiques, écocentre et environnement	2 607 242 \$
Développement social	183 129 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	696 530 \$
Développement économique et tourisme	684 475 \$
Loisirs et culture	3 029 059 \$
Intérêts sur dette à long terme	1 171 979 \$
Autres frais de financement	168 300 \$
<b>Autres activités financières et affectations</b>	
Prêts et participation dans des partenariats commerciaux	(2 400 \$)
Remboursement de la dette à long terme	3 102 987 \$



Réserves financières et fonds réservés	255 006 \$
<b>Total</b>	<b>24 873 489 \$</b>

**5.2 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2025-2026-2027)**

**24-1203-441** Attendu qu'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les années 2025, 2026 et 2027;

Attendu que le Maire a précédemment énuméré les projets d'immobilisations lors de la présentation du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations préparés par le conseil;

Il est proposé par Marianne Dessureault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 de la Municipalité, dont la copie est jointe en annexe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le programme triennal d'immobilisations totalisant 36 746 500\$ se répartit ainsi :

2025 : 13 446 500\$  
2026 : 14 650 000\$  
2027 : 8 650 000\$  
Total : 36 746 500\$

**13. Fermeture de la séance**

**24-1203-442** Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 20h02.

\_\_\_\_\_  
Joé Deslauriers  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mickaël Tuilier  
Directeur général et  
greffier-trésorier